

## Respect

La salle du tribunal est un lieu caractérisé par l'ordre et la structure. Vous êtes tenu à tout moment de vous comporter de façon respectueuse en présence du juge, des membres du personnel du tribunal, des avocats, des officiers de justice et des autres personnes présentes au tribunal. Une fois que le tribunal a statué sur votre affaire, continuez à être respectueux lorsque vous sortez de la salle du tribunal. Toute tentative visant à perturber le tribunal peut entraîner une peine d'emprisonnement.

## Questions Fréquemment Posées

### A quelle heure est prévue mon audience?

Si vous avez des questions concernant votre affaire, et notamment l'horaire et la date de l'audience, vous pouvez chercher assistance en contactant le bureau du greffier. Vous pouvez aussi demander les directions pour se rendre au tribunal et à la salle du tribunal où vous devez comparaître.

### Et si j'ai besoin d'une assistance spéciale?

Si vous souffrez d'une incapacité, si parlez une autre langue que l'anglais ou si vous avez besoin d'accommodations spécifiques dans la salle du tribunal, veuillez nous appeler avant votre audience afin que le tribunal ait le temps de vous assister de façon adéquate.

### Que dois-je faire si je ne peux pas comparaître à mon audience?

Si vous ne pouvez pas comparaître devant le tribunal, contactez le greffier au moins 48 heures avant la date d'audience prévue. Si vous ne comparez pas à votre audience et n'en avisez pas le tribunal, un mandat d'arrêt peut être délivré contre vous dans le cadre d'affaires criminelles. Vous devez aussi garder à l'esprit qu'un juge peut statuer sur votre affaire sans que vous soyez physiquement présent au tribunal, comme dans les affaires civiles et notamment les audiences de divorce.

---

---

La création de cette brochure est le fruit de la mise en commun des efforts de la Commission de Géorgie sur le Droit Accès et l'Équité au sein des Tribunaux et du Bureau Administratif de la Division de la Recherche des Tribunaux. Le Bureau Administratif des Tribunaux sert toutes les catégories de tribunaux et fait office de secrétariat auprès des agences et comités de la branche judiciaire. L'agence assume un rôle de leadership en matière de projets visant à améliorer le système du tribunal et à augmenter la réactivité des services qu'il rend aux citoyens. L'agence effectue la dotation en personnel du Conseil Judiciaire et travaille en partenariat étroit avec la Cour Suprême de Géorgie.

---

---



### Administrative Office of The Courts

244 Washington Street, SW

Suite 300

Atlanta, Georgia 30334

404.656.5171

[www.georgiacourts.org](http://www.georgiacourts.org)

---

---

# RÈGLES DE CONDUITE ÉLÉMENTAIRES AU TRIBUNAL

---



Si l'on vous a ordonné de comparaître au tribunal, cette brochure vous fournira les renseignements importants susceptibles de vous aider avant votre comparution. Ces renseignements n'ont pas valeur d'avis juridique. Si vous avez besoin d'une aide juridique, veuillez consulter un avocat.

## Lorsque vous Comparez devant le Tribunal

- Soyez à l'heure
- Jetez chewing-gums, nourriture et boissons avant d'entrer dans la salle du tribunal
- Levez-vous lorsque le juge entre et quitte la salle du tribunal
- Levez-vous et restez debout quand vous parlez au juge
- Parlez clairement quand vous répondez aux questions du juge
- Adressez-vous toujours au juge en utilisant l'expression "Your Honor"
- N'interrompez jamais le juge. Si vous n'êtes pas sûr de ce que vous avez entendu, attendez que le juge ou toute autre personne prenant la parole à votre audience ait fini de parler avant de poser une question
- Entrez et quittez la salle du tribunal discrètement de façon à ne pas déranger les autres
- Ne vous dirigez vers le siège (lieu où le juge se tient assis) que lorsqu'on vous le demande

## Code Vestimentaire au Tribunal

Si vous comparez devant le tribunal, vous êtes tenu d'être bien habillé de façon à souligner le respect que vous lui devez.

Voici la liste des affaires que vous ne pouvez **PAS** porter:

- Chapeaux à l'intérieur de la salle du tribunal (à l'exception de ceux portés en guise de signe religieux)
- Lunettes de soleil
- T-shirts représentant des scènes à caractère violent, des actes sexuels, des jurons ou des drogues illicites
- Corsages tubulaires ou bain de soleil laissant les épaules, le dos, la taille et/ou l'abdomen nus/ décolletés plongeants / brassières laissant le bas du dos, la taille et/ou l'abdomen nus
- Jeans arrachés ou déchirés
- Minijupes ou shorts
- Pantalons larges et bouffants tombant en dessous de la taille
- Débardeurs (portes généralement en sous-vêtements)

*Si vous n'êtes pas habillé correctement, il vous sera demandé de quitter le tribunal et d'y retourner à une date ultérieure. Ceci entraînera le report de votre audience et vous obligera à comparaître devant le tribunal plus d'une fois.*

## Objets Proscrits

Objets que vous ne pouvez **PAS** faire entrer dans la salle de tribunal:

- Armes en tous genres
- Matériel électronique tels que caméras vidéo, enregistreurs vocaux ou appareils photos (sauf sur autorisation du tribunal)
- Nourriture, boissons, chewing gum et tabac

## Enfants dans la Salle du Tribunal

Veuillez ne pas emmener les enfants au tribunal à moins que le tribunal ait ordonné qu'ils y soient présents. Beaucoup de sujets abordés dans la salle de tribunal ne sont pas appropriés pour les enfants et risquent de les offenser ou de les dérouter. Veuillez vous arranger avec un ami ou un proche pour qu'il garde votre (vos) enfant(s) pendant que vous êtes au tribunal.

## Téléphones Portables et Téléavertisseurs

L'utilisation de téléphones portables et de téléavertisseurs n'est pas autorisée dans la salle du tribunal. Votre téléphone portable ou téléavertisseur doit être éteint avant d'entrer afin de ne pas perturber les débats du tribunal. Si vous devez porter un téléphone ou un téléavertisseur pour des besoins professionnels, celui-ci doit être mis en veilleuse.

## Précautions de Sécurité

Avant d'entrer dans le tribunal vous devrez passer devant un point de contrôle et de sécurité. Dans la plupart des cas, on vous demandera de passer dans un sas de détection de métal ou bien un officier utilisera un détecteur manuel pour contrôler la présence d'objets proscrits. Vous devez permettre à l'officier de fouiller tous les sacs, paquets ou effets personnels qui seront apportés en salle du tribunal. Si vous refusez de coopérer, votre entrée en salle d'audience pourra vous être refusée.

